

# Le Journal des Trois-Rivières.

POLITIQUE, INDUSTRIEL ET LITTÉRAIRE.

Jours de Publication:  
LUNDI ET JEUDI.

"IN NECESSARIIS, UNITAS; IN DUBIIS, LIBERTAS; IN OMNIBUS, CHARITAS."

McLEOD & MARTEL,  
Propriétaires-Rédacteurs.

6ème. Année.

Les Trois-Rivières, (Province de Québec), Jeudi, 30 Juin 1870.

No. 13.

## LES TROIS-RIVIÈRES.



JEUDI, 30 JUIN 1870

Samedi dernier avait lieu à Montréal la grande assemblée convoquée par Son Honneur le Maire, pour prendre en considération la politique actuelle du pays et les relations du Canada avec l'Angleterre.

Plus de 3,000 personnes y assistaient. On remarquait entr'autres sur la plateforme Sir A. T. Galt, l'hon. Thos. Ryan, sénateur, M. Thos. Workman, M. P. M. C. Ryan, M. P., l'hon. M. Starnes, Mess E. H. King, David Torrance, Hugh Allan, Thos. Cramp, C. S. Cherrier, A. Cross, Peter Redpath, W. Murray, etc.

Le maire ouvrit l'assemblée et résuma parfaitement les vues de la majorité de la population.

L'hon. Thos. Ryan, proposa ensuite la résolution suivante :

"Résolu, — Que les incursions qui ont été faites dans la Puissance du Canada en 1866, pour la première fois, et qu'on a eu à repousser encore tout récemment, sont le résultat de longs préparatifs faits par une bande d'habitants et de citoyens des Etats-Unis, organisée dans le but avoué et illégitime d'attaquer une population paisible avec laquelle les Etats-Unis sont en paix et dont le seul crime est de vivre sous la protection du drapeau anglais.

"Que cette organisation a poursuivi l'exécution de ses projets sans dissimulation aucune, et que le monde entier a été instruit de ses desseins par la voie de la presse.

"Que les personnes arrêtées par les autorités des Etats-Unis pour violation de leurs lois n'ont pas été punies, et leurs armes et munitions qui avaient été saisies leur ont été remises, et le gouvernement des Etats-Unis a interposé avec succès sa médiation en faveur des fédérés qui avaient été condamnés en Canada.

"Qu'on a permis de réunir de grandes quantités d'armes et de munitions, et d'envoyer des hommes de s'assembler sur la frontière du Canada, pour renouveler une tentative d'invasion que l'on n'a vu la repousser que lorsqu'il était trop tard pour empêcher la violation de notre territoire, et cela lors qu'on se souvenait encore très-bien de l'invasion de 1866.

"Que les citoyens de Montréal croient qu'un pareil état de choses qui est toléré par un peuple chrétien et civilisé, est bien propre à soulever l'indignation dont est remplie la population de ce pays.

Il fit à la suite de cette résolution un discours dans lequel il exprima qu'une assemblée de ce genre ne manquerait pas d'avoir une grande influence en Canada aussi bien qu'en Angleterre. Il ajouta quelques considérations sur tous les maux qu'éprouvaient les habitants des provinces du Canada et s'assit au milieu des applaudissements.

Il fut suivi par M. Cherrier, qui parla pour la résolution et se prononça en faveur de l'indépendance. M. Cherrier fut souvent interrompu et sifflé par l'assemblée qui devint alors de plus en plus tumultueuse.

L'hon. John Young s'avança alors et après avoir prononcé quelques paroles donna lecture des résolutions suivantes.

"Résolu, 1<sup>o</sup>. Que les remerciements et la reconnaissance du peuple sont dus aux soldats du bataillon de Missisquoi et aux gardes civiques de Missisquoi présents à Eccles Hill, et à notre milice volontaire en général pour la promptitude et la bravoure avec lesquelles ils ont repoussé l'ennemi envahisseur de notre sol, lequel n'a échappé au châtiment qu'il méritait que grâce seulement à la protection du territoire des Etats-Unis d'où il venait; et que la population de cette ville, tout en appréciant à sa valeur l'assistance des troupes régulières, reconnaît aussi cordialement la vérité et la justice du tribut d'éloges qui a été rendu aux services de nos volontaires par le Lieutenant-Général commandant en Canada.

"Résolu, 2<sup>o</sup>. Qu'il est universellement reconnu, que l'état colonial, sous la domination libérale et éclairée de l'Angleterre, a assuré au Canada de grands et nombreux avantages, donné à ses habitants un amour profond pour une liberté bien réglée et leur a procuré une grande expérience du jeu des institutions représentatives; mais qu'il n'en est pas moins vrai, et apparemment concédé des deux côtés de l'Atlantique, que le temps est arrivé où la Grande-Bretagne est une chose matérielle de sa protection sainte et de sa main paternelle.

Plusieurs prêtres des paroisses voisines et les frères de l'école chrétienne assistaient à cette cérémonie qui se termina vers six heures et demi du soir, aux sons des accords harmonieux de la musique dirigée par M. Thomas Désaulniers. Le Rév. M. Bouchard desservant du lieu avait bien voulu inviter les musiciens de cette ville qui se sont empressés d'offrir leur concours pour relever l'éclat, la beauté de cette fête dont tous les citoyens des Trois-Rivières et de Ste. Angèle garderont longtemps le souvenir.

Le résultat de l'offrande présentée par les citoyens donna la jolie somme de \$110.

rappel pressant immédiat des troupes, ne peut laisser subsister aucun doute à cet égard.

"Résolu, 4<sup>o</sup>. Que la constitution actuelle, que ses auteurs appuyés de majorités considérables ont essayé de mettre en mouvement, n'a pas donné les résultats que beaucoup de gens en attendaient, et ne peut être regardée comme un succès que par ceux qui la regardent comme un pas vers une mesure meilleure et plus complète.

"Notre état politique est embarrassé de difficultés toujours croissantes; nos manufactures sont harrassées par un avenir d'incertitudes, notre population agricole s'appauvrit sur un sol riche; la partie la plus énergique de nos classes ouvrières laisse le pays par milliers, la main-d'œuvre et les émigrants attirés d'Europe sur nos rivières, ne les regardent que comme un passage vers une terre plus fertile, et restent rarement au milieu de nous. Enfin notre pays est toujours menacé d'invasions injustes, illégitimes et dispendieuses, malgré qu'il n'y ait certainement rien de bon à attendre.

"Résolu, 5<sup>o</sup>. Que nous ne pouvons en appeler à la Grande-Bretagne pour porter remède à tous ces maux, car elle nous a accordé un droit complet de gouvernement libre, et ne pourrait faire davantage sans une sorte d'injustice pour son propre peuple. Aucune accusation de déloyauté ne peut être formulée contre ceux qui discutent de telles matières.

"Les hommes d'Etat britanniques en plein parlement, et des écrivains en renom, nous ont déclaré à plusieurs reprises et sous toutes les formes, que la confiance en nous-mêmes était notre politique la plus sûre et la seule - sûre; et que l'Angleterre regardait comme son plus beau titre à la reconnaissance du monde civilisé, son pouvoir de donner naissance à des nations libres, puissantes et prospères.

"Résolu, 6<sup>o</sup>. Qu'au lieu de mettre le peuple de l'empire à même de juger de notre position, une loyale adresse à Sa Majesté la Reine basée sur les résolutions précédentes, soit signée par le président et le secrétaire de cette assemblée et transmise au secrétaire d'Etat pour la Puissance afin qu'il la communique à Sa Majesté par les mains de Son Excellence le Gouverneur-Général."

Une motion d'ajournement fut alors présentée au milieu du tumulte et de la confusion générale et perdue.

La première résolution présentée par l'hon. Thos. Ryan fut adoptée.

Plusieurs orateurs voulurent adresser la parole, mais les cris de l'un et de l'autre parti qui les interrompaient à tout instant ne leur permirent pas d'exprimer leurs vues.

Au milieu de ce désordre toujours augmentant plusieurs résolutions furent proposées et adoptées, et l'assemblée s'ajourna à 10<sup>h</sup>.

L'assemblée comme on peut le voir n'a pas eu le résultat que l'on aurait pu obtenir s'il y avait eu de l'ordre et de l'entente.

Deux partis se sont affirmés: l'un en faveur de l'indépendance ou de l'annexion aux Etats-Unis et l'autre en faveur de la continuation du lien colonial à l'empire, de l'union avec l'Angleterre.

Nous reviendrons probablement sur cette question qui est de la plus haute importance.

### Ste. Angèle de Laval.

Hier après midi avait lieu à Ste. Angèle de Laval une de ces belles et touchantes cérémonies qui raniment la foi dans les cœurs catholiques et leur donnent les plus douces consolations. Plus de quinze cents personnes de la ville des Trois-Rivières traversaient le fleuve et allaient témoigner de leur ardeur, de leur amour de notre foi en assistant à la bénédiction de la première pierre du temple magnifique que les habitants zélés de cette paroisse construisent en ce moment.

Tout avait été préparé pour la circonstance.

La pierre angulaire se trouvait sous une petite bâtisse ouverte, ornée de pavillons et de banderoles et enrichie d'une belle verdure. La bénédiction fut faite par l'Administrateur du diocèse, le Rév. M. O. Caron qui prononça avec l'éloquence qu'on lui connaît une émouvante élocution dans laquelle il fit connaître les vues de Dieu dans l'érection de ses temples, et fit un appel chaleureux aux citoyens réunis qui s'empressèrent tous après la bénédiction de frapper la pierre avec le marteau, et de déposer une généreuse offrande, prière qui touchera le cœur de Dieu et attirera sur cette nouvelle paroisse tous les bienfaits de sa protection sainte et de sa main paternelle.

Plusieurs prêtres des paroisses voisines et les frères de l'école chrétienne assistaient à cette cérémonie qui se termina vers six heures et demi du soir, aux sons des accords harmonieux de la musique dirigée par M. Thomas Désaulniers. Le Rév. M. Bouchard desservant du lieu avait bien voulu inviter les musiciens de cette ville qui se sont empressés d'offrir leur concours pour relever l'éclat, la beauté de cette fête dont tous les citoyens des Trois-Rivières et de Ste. Angèle garderont longtemps le souvenir.

Le résultat de l'offrande présentée par les citoyens donna la jolie somme de \$110.

### Chemin du Nord et des Piles.

Mardi eut lieu à Québec, dans l'ancien hôtel St. George, une assemblée des directeurs de la compagnie du chemin de fer du Nord et de la Navigation du St. Maurice.

Les messieurs suivants furent nommés directeurs :

Hon. M. Hamilton, } De Montréal.  
" M. Abbott, }  
" M. Beaubien, M. P. }

M. W. McDougall, des Trois-Rivières.  
Hon. M. Ross, de Champlain.

Hon. M. Cauchon, } De Québec.  
" M. McGreevy, }  
Col. Rhodes, }  
M. Renaud, }  
M. Seymour, M. P. P., }  
M. Brousseau, M. P. P., }  
M. Wil. Russell. }

Il n'y a parmi ces noms que trois anciens directeurs qui sont messieurs Hamilton, Abbot et Cauchon.

Il y aura aussi à Québec la semaine prochaine une assemblée de ces directeurs afin de procéder à l'élection des officiers et commencer à faire souscrire les municipalités et faire toutes autres démarches pour la construction de ces chemins de colonisation. Comme on peut le voir l'entreprise marche rapidement et nous pouvons être certain qu'avant longtemps nous aurons le chemin des Piles.

### Assemblée publique.

On nous prie d'annoncer que demain soir à 7 heures, il y aura une assemblée publique au marché, où les candidats pour le quartier St. Louis, auront à exprimer leurs vues et dérouler le programme qu'ils entendent suivre.

### Elections Municipales.

Lundi sera le jour des élections. M. Moïse Désilets sera élu par acclamation maire de la ville.

Dans le quartier Ste. Ursule, M. Alex. Baptist est le seul candidat sur les rangs. Mess. Barlazas et Lacroix briguent les suffrages des électeurs du quartier Notre-Dame.

Mess. Shortis et Michel Caron paraissent bien déterminés à faire la lutte dans le quartier St. Louis.

Mess. Denoncourt et Henry Craig sont les deux candidats pour le quartier St. Philippe.

### Le Prince Arthur.

Lundi dernier le Prince Arthur visitait la jolie petite ville de Sherbrooke qui lui faisait une splendide et magnifique réception. Dans la voiture du Prince se trouvaient Lady Young et Mlle Allan, dans la seconde Sir John Young, le Col. Elphinstone et le Col. Pickard, dans la troisième M. Hugh Allan et le Col. Tarville. Son Honneur le Maire de Sherbrooke présenta une adresse au Prince à laquelle il répondit, en exprimant ses remerciements et témoignant sa satisfaction.

Le Prince, Sir John et Lady Young sont partis pour Cacouna. Ils ont dû revenir à Québec hier.

Il parait que Son Altesse aimerait à faire une excursion dans le Golfe, mais il est appelé immédiatement en Angleterre pour la célébration de sa majorité qui aura lieu le 24 juillet.

Il doit partir le 3 juillet, à bord du *Crocodile*.

### Candidatures.

Il parait que M. P. Valin briguera les suffrages des électeurs de St. Roch, à la prochaine élection. La nomination aura lieu le 7 juillet.

M. Décelles, rédacteur du *Journal de Québec* doit, dit-on, poser sa candidature dans le comté de Bellechasse, appuyé de M. Cauchon. M. Rémillard, avocat, refuse de se porter candidat, bien que son élection serait presque certaine.

Dans le comté de Missisquoi, la nomination a eu lieu jeudi. MM. Baker et Hogle sont sur les rangs. Aujourd'hui et demain doit avoir lieu la votation.

L'ex-Secrétaire d'Etat Fish, va dit-on être envoyé ambassadeur des Etats-Unis à Londres afin de pousser l'affaire de l'Alabama.

On espère que Sir John se promènera bientôt en voiture. On lui prête l'intention d'aller à Portland.

Dans notre compte rendu de la fête nationale nous avons oublié de mentionner que la Société St. Jean-Baptiste avait donné un magnifique pain béni et que l'offrande avait été présentée par Madame Moïse Desilets et M. J. N. Bureau.

Les menuisiers de cette ville, pour faire preuve de leur esprit d'entreprise, de leur ardeur pour le travail, avait aussi une magnifique voiture ornée de pavillons et de jeunes érables où s'exerçaient au métier quelques apprentis, en s'égayant et chantant des airs nationaux.

Le soir plusieurs personnes pour bien terminer cette belle fête avaient illuminé leurs demeures, et celles entr'autres de l'hon. Juge Polette, du Maire, de M. Panneton, de M. A. B. Hart, présentant le plus magnifique aspect.

Nous prions les personnes que nous aurions pu ne pas mentionner dans notre compte-rendu de vouloir bien nous excuser car l'oubli seul et non la mauvaise volonté en aurait été la cause.

### News.

Les fêtes que nous avons eues depuis quelque temps nous obligent à ne sortir aujourd'hui qu'une demi-feuille. En revanche l'on y trouvera multitude de nouvelles intéressantes, et autant de matière à lire que si le *Journal* était complet.

Sir John Young, Gouverneur du Canada a été nommé Gouverneur de la terre de Rupert.

Nos marchands de bois pensent descendre tout le bois qu'ils ont fait l'année dernière dans le St. Maurice. La descente cependant sera plus longue et plus dispendieuse que celle du printemps passé.

Le Col. Audet, major de Brigade du 6<sup>e</sup> district militaire a le commandement des bataillons des volontaires qui sont actuellement à St. Hyacinthe à faire leur huit jours de *drill* annuelle.

La chaleur était tellement forte le 25 Juin que le soleil a fait évaporer onze personnes à Cuba, (Hayane)

Les dernières nouvelles du Nord-Ouest sont du 6 courant et annoncent que la législature allait se réunir pour prendre en considération le rapport du père Ritchot et du Juge Black.

Samedi l'hon. M. Dunkin, ministre de l'émigration, les hons. MM. Chauveau et Robertson, M. Hemming, député d'Arthabaska, M. Lesage, député-commissaire de l'Agriculture, M. Dore et Stein, du département de l'émigration, sont allés faire une visite à la Grosse Isle à bord du *Druid* ils ont été reçus par le Dr. Montizambeau, et ont visité les divers établissements destinés aux émigrants, qu'ils ont trouvés dans un ordre parfait. Divers changements ont été arrêtés, et les touristes sont revenus fort satisfaits de leur utile et agréable excursion.

Le *News* annonce que les hons, MM. et Holton, M. A. MacKenzie, chef de l'opposition haut canadienne, et M. D. A. MacDonald, député de Glengarry, doivent visiter les Provinces Maritimes prochainement.

On dit que l'hon. M. Campbell va demander au gouvernement impérial la garantie d'un emprunt pour la construction d'un chemin de fer au Pacifique.

Les hons. MM. Trutch et Carrol, qui font partie de la délégation de la Colombie Anglaise, se sont rencontrés mercredi à Ottawa avec le comité au sujet de leur mission. Les négociations ont fait des progrès si sensibles qu'on s'attend à ce qu'elles seront terminées ces jours-ci.

L'hon. M. Langevin remplit les devoirs de Maître général des postes durant l'absence de l'hon. M. Campbell.

\$36,000 de la nouvelle monnaie canadienne, sont enfin arrivés; elles seront mises en circulation par la banque de Montréal. Ces pièces de monnaie sont tout à fait semblables à celles qui ont été frappées en 1858; il y a des pièces de 5, 10 et 20 cents portant le millésime de 1870.

Vendredi dernier, M. L. E. Panneton, des Trois-Rivières, étudiant en droit à Sherbrooke, a été admis à la pratique de la profession d'avocat devant les Examineurs de cette Section. L'examen, oral et écrit, a été sévère et long. Mais notre ami était parfaitement préparé. Ses réponses ont donné la plus grande satisfaction. Il a reçu les félicitations de ses examinateurs, et son examen lui fait le plus grand honneur.

M. Panneton a étudié sous M. G. H. Borlasse. Nous lui souhaitons autant de succès dans la pratique qu'il en a eu durant ses fortes études. Ce jeune compatriote mérite de réussir et il réussira, grâce à ses beaux talents. — *Pionnier*.

Au bal donné mercredi par les sergents du 69<sup>e</sup>, la Prince a ouvert la danse avec Madame Lamb, femme du sergent Lamb, tandis que Lady Young, Madame Bagot, M. Allan et Madame Chandler dansaient avec des sergents, et le Col. Bagot, le Col. Elphinstone et autres avec des femmes de sergent.

Son Altesse a dansé successivement un Polka avec Madame McMaster, femme du maître d'exercices; un lancier avec Mme. Fahy, femme du quartier maître; un galop avec Madame Marshall, femme du sergent; et un quadrille avec Madame O'Connor, femme d'un autre sergent.

(Evénement.)

Les dernières nouvelles de Londres nous annoncent que les dividendes de la Baie d'Hudson demeurent suspendus à cause des troubles du Nord-Ouest.

Le *Herald*, de Montréal, dit que les arbitres ont décidé que le Bas-Canada devait assumer \$7,000,000, de la dette publique, de l'ancienne province du Canada Uni.

Une dépêche de Londres annonce que Lord Clarendon est mort hier matin, à la suite d'une maladie de trois jours.

La chambre des représentants, à Washington, s'occupe en ce moment des modifications du tarif. Parmi celles intéressant plus particulièrement le Canada, se trouve la diminution des droits sur l'importation des chevaux et du bétail, droits qui seront de 20 pour cent *ad valorem*, au lieu de 30.

Les droits sur les huiles animales seront de 20 pour cent *ad valorem*, au lieu de 20 pour cent par gallon. Le droit sur le charbon bitumineux sera toujours de 50 la tonne.

Le Député-Coronaire, M. Alfred Désilets, est allé hier après-midi à Nicolet, faire une enquête sur le corps d'un nommé Louison l'arent, noyé près du Port St. François dans un accès d'aliénation mentale. Le verdict fut rendu en conséquence.

On lit dans le *Nouveau-Monde* du 27 :

Le télégraphe atlantique confirme ce matin la nouvelle que nous donnions jeudi, à savoir que le Concile du Vatican va poursuivre ses travaux sans prendre d'ajournement. Ainsi, se trouvent déçues les espérances des ennemis de l'Eglise qui comptaient hautement sur les complications qui pourraient surgir durant l'ajournement de la sainte et inflexible assemblée pour en retarder l'œuvre divine.

Des lettres de Rome nous apprennent que Mlle Symes, de Montréal, avant de quitter la Ville Eternelle, a fait remettre à N. S. P. le Pape par Mgr de Montréal une riche offrande de huit mille piastres. Ce trait de générosité honore assurément celle qui sait faire un si bel usage de son immense fortune.

On télégraphie ce qui suit au *Globe* :

"Une dépêche spéciale de la Baie du Tonnerre au *Globe*, datée du 20 courant dit : — Un obstacle vient de se révéler dans le passage des bateaux à Shebandowan.

"Il aura pour résultat de retarder le départ de l'expédition. Des hommes vont être mis à l'œuvre pour lever la difficulté. On croit que le premier détachement partira vers le 10 juillet.

"Les indiens de M. Simpson sont de retour et disent que tout est tranquille. Les sauvages se réunissent pour voir les soldats. Pas de nouvelles des fédérés, s'ils tentent un mouvement, ils auront affaire aux indiens.

"Les chemins sont difficiles et les chevaux tombent malades. *L'Algonia* est arrivé.

"Il est rumeur que les Sioux et les métis français se sont livrés une bataille dans le voisinage de Fort Garry. Cette nouvelle a été reçue par les indiens de l'intérieur et ne peut être garantie.

"Une dépêche de Saint Paul, en date d'hier annonce l'arrivée de M. Alfred Scott, l'un des députés de la Rivière-Rouge, en route pour Fort-Garry. Il dit que les députés n'avaient pas pu voter d'accepter définitivement le bill de Manitoba, qu'il fallait l'approbation du gouvernement et de la législature."

On lit dans l'*Ordre* :

Hier après midi, les Zouaves Pontificaux, de retour de Rome, qui ont pris part à notre fête nationale, se sont assemblés dans une des salles de l'Institut Canadien-français et ont décidé de s'adresser au gouvernement pour en obtenir l'autorisation de former un bataillon de volontaires qui sera connu sous le nom de "Zouaves Canadiens." Les Zouaves Pontificaux de toutes les parties du pays et ceux qui doivent nous revenir de Rome, formeront le noyau de ce corps qui sera recruté d'après la méthode suivie par le comité pour la formation des détachements. Ceux qui en feront partie devront fournir leur uniforme qui sera l'uniforme de zouaves, mais dont la couleur n'est pas encore spécifiée. Ce détail, en un mot le plan général de l'association devra être élaboré par un comité nommé à cet effet dans l'assemblée d'hier. Ce projet, une fois rédigé, sera soumis aux autorités compétentes pour voir s'il n'est pas incompatible avec les lois militaires du

Le lieu de l'arsenal du bataillon devra être Montréal où les soldats canadiens se réuniront une fois par année, à un temps convenable, pour faire les manœuvres exigées par la loi de milice.

Courses à St. Grégoire.

De nouvelles courses au trot auront lieu à St. Grégoire si le temps le permet le 6 et le 7 Juillet prochain, sur le terrain de M. Pierre Bourgeois.

Mourne Moribide.

Le Spectator d'Hamilton nous fait le récit émouvant d'un crime atroce commis par une brute à face humaine, dans la petite ville de Paris, Province d'Ontario.

Arthur Pierce, c'est le nom de ce monstre, revenait de travailler ce jour là plus de bonne heure que de coutume. Il était sous l'influence d'une grande excitation causée par des liqueurs éivrantes et son caractère brutal avait atteint le paroxysme de la fureur quand il entra dans sa pauvre maisonnette qui devait être la scène de son forfait.

Le sang de la victime ruisselait de tous côtés et couvrait son bureau que les gémissements de la malheureuse femme semblaient rendre plus furieux. Les voisins entendirent bien les cris de mort que poussait cette infortunée, mais rendus lâches par la frayeur, ils n'osaient lui porter secours.

Quand la brute eut terminé son œuvre de meurtre, il prit une brosse et fit disparaître les traces de sang qui couvraient son visage et ses vêtements. Espérait-il par là pouvoir s'enfuir et échapper à un ébatement qui l'attend ? Nous l'ignorons. Mais toujours est il qu'il est arrêté et emprisonné pour subir son procès.

Avis de l'Administration.

Ayant dernièrement fait un achat considérable de papiers et cartes pour impressions, nous prions les personnes qui désireraient faire imprimer des affiches, blancs de toutes sortes, titres de comptes, etc., de vouloir bien visiter notre établissement où elles seront servies avec promptitude et à des conditions extrêmement faciles.

Terrible explosion à Worcester.

PERTES DE VIES.

Au moment de mettre sous presse, la population de cette ville est en grand émoi. Une explosion terrible vient de balayer un carré de maisons et de tuer plusieurs personnes. Comme un train de fret du Boston & Albany traversait cette ville du côté de la Junction, un char chargé d'itroglycérine fit explosion. La plume se refuse à décrire la scène horrible qui s'en est suivie. Les roues des chars ont été brisées en morceaux, les maisons du voisinage ont été enfoncées, des hommes, des femmes, et enfants ont été tués.

Faits Divers.

GRÈVE.— Les ouvriers tailleurs de New York viennent de se mettre en grève pour obtenir une augmentation de salaire et une diminution des heures de travail.

ACCIDENT DE CHEMIN DE FER.— Un train de voyageurs, parti de Boston jeudi dernier à onze heures du soir, est venu se heurter contre une charrette placée sur les rails au milieu d'un pont entre Royalton et Althot.

Le choc a produit un déraillement et le train entier composé de la locomotive et de quatre wagons, a été précipité dans l'eau. Dix-neuf sont blessés dont tués ou cinq grièvement qu'on désespère de les sauver.

LE PÈRE HYACINTE.— Le père Hyacinthe se trouve maintenant à Munich; il a eu plusieurs conférences avec le Dr Dollinger.

Avis Spéciaux.

Annexion— On a fait de fréquents efforts pour convaincre les Canadiens que l'annexion à la République voisine serait d'un avantage inestimable pour leurs intérêts commerciaux. Cependant, toutes les fois que l'on en a fait mention au peuple d'Ontario, ça n'a servi qu'à raffermir son attachement pour le vieux drapeau anglais, et toujours il s'est empressé de répéter toute idée de séparation avec autant de force que les malades rétablis à proclamer l'étonnante efficacité du grand remède Shoshonees.

A vendre par les droguistes. M. G. Edson agent pour les Trois-Rivières.

Marché monétaire des Trois-Rivières.

Trois-Rivières, 27 Juin. Or, à 114. Argent, acheté à 7, vendu à 6 1/2.

Imôts.

A St. Stanislas de Batiscan, le 23 du courant, après une maladie de cinq jours seulement, Marie-Hélène-Alphonse, âgée de cinq mois et sept jours, enfant de M. P. Z. Lotinville, instituteur.

On Demande

A l'atelier du Journal des Trois-Rivières, TROIS jeunes gens habiles et actifs, sachant lire et écrire, pour apprendre l'art typographique et servir comme Imprimeur. 30 Juin 1870.

A Vendre.

UN MOULIN A FARINE en pierre, situé sur un beau terrain, à Ste. Marguerite, à environ deux milles de la ville, en très-bon ordre. Les conditions seront faciles. S'adresser à A. B. HART, Rue Alexandre. 13

Les Trois-Rivières, 30 Juin 1870.

Couvent de St. Grégoire.

L'EXAMEN des élèves du Couvent de St. Grégoire, aura lieu le SEPT JUILLET. L'assistance commencera vers HUIT HEURES du matin. St. Grégoire, 30 Juin 1870.—8 i.

QUARTIER STE. URISULE.

A ALEX. BAPTIST, ECR.,

Monsieur, Nous, les soussignés Electeurs Municipaux du Quartier Ste. Ursule, vous prions de vous porter candidat pour le quartier Ste. Ursule, vous promettant notre concours et nos suffrages pour assurer votre élection.

Trois-Rivières, 15 Juin 1870.

- M. E. Hart, Petrus Hubert, J. N. Bureau, Joseph Desmarais, J. B. O. Duront, P. E. Panetton, David Black, Séveré Dumoulin, P. A. Boudreaux, L. G. Dural, C. H. Godby, C. K. Ogden, Uld. Bellemare, S. Larièvre, Edouard Féron, Jos. B. Panetton, Claude Féron, Edouard Armstrong, Alphonse Dubord, L. Capeland, John Fitzgerald, A. McMaster, William Ginnis, J. H. Mitchell, Zéphirin Chéné, J. F. Gaudet, J. H. C. Godin, E. Lafontaine, Alex. Sharp, Victor Bélaire, Pierre Rivard, Thomas Rivard, Louis Hamel, fils, Amable Nobert, Fra. Xavier Brouillette, Isaac Lord, Marcel Proulx, Hyacinthe Biron, Félix Levasseur, Pierre Gouin, Cyrilo Lyburner, Ambroise Dauphinais, J. Dean, Pierre Légaré, Téles. Lemny, P. C. Levasseur, Michel Bowland, Aimé Nault, Alexis Précourt, Zoil Trothier, Désiré Dauphinais, Joseph Piché, Honoré Godin, Jean Guilbert, Arthur Tarcoite, On. O. Désilets.

Les Trois-Rivières, 21 Mai 1870.

Beau Cheval à vendre. VENDRE pour toute société d'agriculture, à des conditions avantageuses, un superbe étalon canadien, sous poil rouge, ayant cinq pieds et cinq pouces de hauteur, pesant 1200 lbs, et âgé seulement de cinq ans.

Couchettes en Fer.

Le soussigné manufacture et vend à son magasin, rue Bateau, près du marché, des couchettes en fer, petites et grandes. Il compte sur l'encouragement de ses amis et du public.

Les Trois-Rivières, 21 Mai 1870.

Beau Cheval à vendre.

VENDRE pour toute société d'agriculture, à des conditions avantageuses, un superbe étalon canadien, sous poil rouge, ayant cinq pieds et cinq pouces de hauteur, pesant 1200 lbs, et âgé seulement de cinq ans.

Les Trois-Rivières, 11 avril 1870.

Arrêtez et Voyez.

LES remarques suivantes sur les témoignages de la cures les plus étonnantes et extraordinaires qui se soient faites en Canada par le GRAND REMÈDE INDIEN. Ces faits rigoureux, indéniables et incontestables suffisent pour convaincre le plus sceptique que le Grand Remède n'a JAMAIS ÉTÉ ÉGALÉ. N'y eut-il jamais cure semblable à celle de Wilson Storms, de Brighton, C. O., de Conception; ou à celle de Peier C. V. Miller, de Ernestown, C. O., de Conception; ou à celle de Ambrose Wood, de Conseccon, C. O., de dyspepsie et maladie des foies; ou à celle de John Hoxey, de Napanee, C. O., de rhumatisme, qui a été pour des années à se soutenir sur des béquilles malgré tout traitement et qui maintenant jouit d'une parfaite santé. Nous pourrions mentionner une foule de cas semblables si nous avions de l'espace.

Allez à la Pharmacie et demandez une circulaire des certificats incontestables sur le Remède Shoshonees et Pilules, et vous obtiendrez satisfaction.

Prix du remède en grande bouteille, \$1.00. A vendre par tous les droguistes et Pharmaciens. M. G. EDSON, Agent pour les Trois-Rivières. Les Trois-Rivières, 30 Juin 1870.—1 a.

Séminaire de Nicolet.

L'A distribution solennelle des prix aura lieu Mercredi le 6 juillet, à 8 h. A. M. Les parents et les amis de l'éducation sont priés d'y assister. 27 Juin, 1870.

AVIS.

ON a besoin d'un jeune homme, sachant les deux langues, comme commis, dans un magasin de ferronnerie, et groceire. Le jeune homme doit avoir des recommandations. S'adressant par lettre, A. B. C. Journal des Trois-Rivières. 27 Juin, 1870.

Collège des Trois-Rivières.

L'A distribution solennelle des prix aux élèves du Collège des Trois-Rivières se fera MARDI, le 6 JUILLET, à 8 heures A. M. Les parents des élèves et les amis de l'éducation sont respectueusement priés d'y assister. Les Trois-Rivières, le 23 Juin 1870.—31

AVIS.

A MM. les commissaires d'école. UN instituteur, sachant bien l'anglais et le français, qualifié pour Ecole-Modèle et pouvant donner les meilleures recommandations, désire trouver une place. S'adresser au Bureau de ce Journal ou à J. B. ROBERTSON, Instituteur à Ste. Geneviève de Batiscan, Comté de Champlain. 20 Juin 1870.—13 i.



MADOC, COMTÉ DE HASTING, Province d'Ontario, 6 Fév. 1869.

La présente est pour certifier que durant l'hiver de 1866, je fus pris d'une faiblesse dans la cheville du pied qui s'étendit graduellement, durant le printemps de 1867, jusqu'aux genoux et delà jusqu'aux hanches, et je devins si faible qu'il me fut impossible de marcher et fus obligé de rester cloué sur ma chaise. Durant l'espace de deux ans, tandis que j'éprouvais cette faiblesse, et après encore, je requis les avis des médecins, employant à différentes époques trois docteurs et différents médicaments que me prescrivirent mes amis, mais qui ne me firent aucun bien. Je renipai jusqu'à l'été 1868, temps vers lequel je fus induit à essayer le grand remède Shoshonees, en lisant dans un pamphlet les cures accomplies par ce remède. Je sentais alors la faiblesse me gagner les mains; en effet j'étais presque défilante. J'ai pris deux bouteilles du remède Shoshonees et deux boîtes de pilules et revins immédiatement à la santé. Je ne m'attendais nullement à redevenir mieux et n'essayais cette médecine que comme une sorte d'espérance déjà perdue. Cette maladie que j'éprouvais n'était pas connue de moi seul, mais par tous mes voisins et amis. A tous ceux qui sont affligés comme je l'ai été, je leur dis donc d'essayer le remède Shoshonees et je crois qu'il les guérira.

MARY ANNE DOUGHTY.

Assermenté devant moi à Madoc, Comté de Hastings, ce neuvième jour de Février 1869. A. F. WOOD, J. P., &c.

Je certifie par les présentes que j'ai connu Mary Ann Doughty depuis ces quinze dernières années; elle est une femme de croyance et probité. Je l'ai connue avant et pendant sa maladie. Je sais que pendant qu'elle était malade, elle devint tellement faible qu'elle ne pouvait plus d'espérer; et je crois que depuis qu'elle est mieux elle attribue son recouvrement à la santé au grand remède Shoshonees. Quelques puissent être les effets particuliers de cette médecine une chose certaine c'est que chez elle je serais tenté de croire qu'il a opéré un miracle.

A. F. WOOD, J. P. Préfet du Comté de Hastings, Province d'Ontario, Puissance du Canada. A vendre aux Trois-Rivières, chez M. G. Edson, pharmacien. Les Trois-Rivières, 20 Juin 1870.—1 a. 10

HOTEL RICHELIEU,

Rue St. VINCENT, 45, MONTREAL.

A. Bellevue, propriétaire.

Table d'hôte à la carte

LES personnes de la campagne trouveront de grands avantages en venant à cet Hôtel. Il est situé à proximité des bateaux à vapeur, des principaux magasins et institutions financières. Les prix sont modérés et rien ne laisse à désirer sous le rapport du confort. Montréal, 13, Juin 1870.

Couchettes en Fer.

Le soussigné manufacture et vend à son magasin, rue Bateau, près du marché, des couchettes en fer, petites et grandes. Il compte sur l'encouragement de ses amis et du public.

Les Trois-Rivières, 21 Mai 1870.

Beau Cheval à vendre.

VENDRE pour toute société d'agriculture, à des conditions avantageuses, un superbe étalon canadien, sous poil rouge, ayant cinq pieds et cinq pouces de hauteur, pesant 1200 lbs, et âgé seulement de cinq ans.

Les Trois-Rivières, 11 avril 1870.

Arrêtez et Voyez.

LES remarques suivantes sur les témoignages de la cures les plus étonnantes et extraordinaires qui se soient faites en Canada par le GRAND REMÈDE INDIEN. Ces faits rigoureux, indéniables et incontestables suffisent pour convaincre le plus sceptique que le Grand Remède n'a JAMAIS ÉTÉ ÉGALÉ. N'y eut-il jamais cure semblable à celle de Wilson Storms, de Brighton, C. O., de Conception; ou à celle de Peier C. V. Miller, de Ernestown, C. O., de Conception; ou à celle de Ambrose Wood, de Conseccon, C. O., de dyspepsie et maladie des foies; ou à celle de John Hoxey, de Napanee, C. O., de rhumatisme, qui a été pour des années à se soutenir sur des béquilles malgré tout traitement et qui maintenant jouit d'une parfaite santé. Nous pourrions mentionner une foule de cas semblables si nous avions de l'espace.

Allez à la Pharmacie et demandez une circulaire des certificats incontestables sur le Remède Shoshonees et Pilules, et vous obtiendrez satisfaction.

Prix du remède en grande bouteille, \$1.00. A vendre par tous les droguistes et Pharmaciens. M. G. EDSON, Agent pour les Trois-Rivières. Les Trois-Rivières, 30 Juin 1870.—1 a.

Séminaire de Nicolet.

L'A distribution solennelle des prix aura lieu Mercredi le 6 juillet, à 8 h. A. M. Les parents et les amis de l'éducation sont priés d'y assister. 27 Juin, 1870.

AVIS.

ON a besoin d'un jeune homme, sachant les deux langues, comme commis, dans un magasin de ferronnerie, et groceire. Le jeune homme doit avoir des recommandations. S'adressant par lettre, A. B. C. Journal des Trois-Rivières. 27 Juin, 1870.

Collège des Trois-Rivières.

L'A distribution solennelle des prix aux élèves du Collège des Trois-Rivières se fera MARDI, le 6 JUILLET, à 8 heures A. M. Les parents des élèves et les amis de l'éducation sont respectueusement priés d'y assister. Les Trois-Rivières, le 23 Juin 1870.—31

Steamer "NESTORIAN"



IMPORTATION GENERALE.

Le soussigné vient de recevoir par les derniers vapeurs son assortiment de SOIERIES et de toutes autres espèces de marchandises sèches unies et de goût, telles que :

- Draps, Mérinos, Tweeds, Tapis, Casimires, Cobourg, Lustras, Mousselines, Guillaumes, Parasols, Gants, Fleurs, Plumes, &c., &c.

Ayant acheté toutes ces Marchandises au comptant il les offre à

10 pour 100 meilleur marché que partout ailleurs.

Une visite à son magasin avant d'aller ailleurs

SON ETABLISSEMENT EST ENCORE SUR LA RUE NOTRE-DAME.

TELEPHONE-LORD.

Les Trois-Rivières, 13 Juin 1870. 8

PH. GRAVEL, MARCHAND-TAILLEUR.

(BLOC-SHORTIS)

Le soussigné remercie ses nombreuses pratiques pour l'encouragement libéral qu'il a reçu durant les dernières vingt-cinq années, et il les informe qu'il sera toujours prêt à recevoir leur commande et à leur donner une entière satisfaction pour tout ouvrage dans sa ligne, ayant lui-même la surveillance dans son établissement il peut garantir tout l'ouvrage qui y est confectionné. Le public voyageur trouvera toujours dans son vaste établissement les meilleurs HABILLEMENTS COMPLETS à très-bas prix. Son magasin contient toujours le plus bel assortiment de marchandises sèches.

DE PLUS :

Le soussigné, pour faciliter les personnes qui désirent acheter des "Machines à Coudre", a pris des arrangements à Montréal afin de toujours avoir à son établissement ces célèbres machines et tous les autres accessoires aux mêmes prix que dans les grandes villes.

PH. GRAVEL, Rue du Platon. Les Trois-Rivières, mai 1870.

GAUCHER & TELMOSSE

Importateurs D'ÉPICERIES, VINS LIQUEURS, PROVISIONS, ETC. EN GROS. N° 200, RUE ST. PAUL, ET 161, Rue des Commissaires, MONTREAL, P. Q.

G. G. GAUCHER, La TELMOSSE.

N. B.—MM. Gaucher & Telmosse invitent respectueusement les marchands à visiter leur établissement où ils trouveront un assortiment complet d'épicerie, liqueurs, ac à des prix très-réduits. 25 Mai 1870. 3

WILSTARS BALSAM OF WILD CHERRY.

This well-known remedy does not dry up a Cough, and leave the cause behind as the case with most preparations, but it loosens and cleanses the lungs, and allows irritation, thus removing the cause of the complaint. SETH W. FOWLE & SON, Proprietors, Boston. Sold by druggists and dealers in medicines generally.

— Ce remède bien connu ne fait pas qu'assèche le rhume, et en laisse subsister la cause, comme la chose arrive pour beaucoup de médecines, mais il délite et clarifie les poumons, et soulage l'irritation, enlevant ainsi la cause de la maladie. Seth. W. Fowle & Fils, Propriétaires, Boston. Vendu par tous les droguistes et tous les marchands de médecine en général. Vendu par tous les droguistes, Trois-Rivières, 5 octobre, 1869.

AVIS AUX CULTIVATEURS.

Moulin à faucher.

MR. Ignace Caron de cette ville a en sa possession plusieurs moulins à faucher la foie, de première qualité, venant de la célèbre manufacture Cosit et Frères, de Smith's Falls, dans la province d'Ontario. Ces moulins sont de perfectionnés et sont vendus garantis.

Les moulins N° 1 coûtent \$100. N° 2 " " " " " 90.

Le paiement se fait à des conditions faciles. M. Caron accordera des crédits à 3, 6, 9 et 12 mois, avec intérêt de six par cent seulement.

Pour se procurer ces moulins on devra s'adresser à M. Ignace Caron résidant au marché à foie. Trois-Rivières, 6 Juin 1870.—2 m.

ELECTIONS DE LA CITE DES

Trois-Rivières AVIS PUBLIC.

EST par le présent donné que LUNDI, le QUATRIÈME jour de JUILLET prochain, à NEUF heures du matin il se tiendra au Palais de Justice, en la Cité des Trois-Rivières, une assemblée publique de tous les électeurs municipaux de la dite Cité pour y faire le choix d'une personne pour être le Maire de la dite Cité; et s'il n'y a et alors qu'un seul candidat qui s'offre ou soit proposé aux dits électeurs, le président de la dite assemblée proclamera la dite personne dument élu Maire; et s'il y a plusieurs personnes s'offrant ou proposées comme candidats, l'élection se tiendra dans chaque quartier de la dite Cité aux endroits indiqués ci-après.

Le dit jour quatre de Juillet prochain, à DIX heures du matin aura lieu et se tiendra de plus dans chaque quartier de la dite Cité l'élection d'un conseiller pour chacun des dits quartiers, aux endroits suivants, savoir :

Dans le quartier St. Philippe, dans la Station de feu N° 3, à l'endroit nommé la "Fosse."

Dans le quartier St. Louis, dans la Station de feu N° 1, près de l'Eglise Paroissiale.

Dans le quartier Ste. Ursule, dans la maison occupée par la Veuve Olivier Dugré, rue St. François Xavier.

Dans le quartier Notre Dame, dans la Station de feu N° 2, au coin des rues Royale et Molette.

Pour remplacer MM. N. L. DeNoucourt, pour le quartier St. Philippe; James Shortis, pour le quartier St. Louis; Alexander B. Pitt, pour le quartier Ste. Ursule; D. E. Frigon, pour le quartier Notre-Dame qui sortent de charge.

Les polls seront ouverts aux endroits ci-dessus pour recevoir et entrer les votes tant pour l'élection des Conseillers que pour l'élection du Maire, s'il y a lieu.

FAIT ET DATÉ en la Cité de Trois-Rivières, ce vingtième jour de Juin mil huit cent soixante et dix.

H. G. MALHIOT, Président de l'Election. 23 Juin 1870.—41 11

Assortiment Général.

DENECHAUD & DAGNEAU,

MARCHANDS DE PROVISIONS ET D'ÉPICERIE, Rue du Platon.

ONT reçu, ce printemps, un assortiment plus considérable que jamais de :

Sucre, Melasse, Thé, vert, Thé de Japon, Provisions, &c., &c. Vins, Liqueurs, Bière de Montréal, Lard, Fleur, &c., &c.

Ils sollicitent respectueusement de leurs amis et de leur clientèle de visiter leur magasin. Trois-Rivières, 23 mai 1870.

Grand avantage pour un mar chand on un forgeron.

UN emplacement avec maison en bois et boutique, appartenant à M. Louis Augure, dans le Morin, près du pont de la rivière Gentilly, à la fourche de quatre chemins, à vendre à de bonnes conditions.

Pour plus amples informations, s'adresser au propriétaire à Gentilly. LOUIS AUGURE MORIN. Gentilly, 23 mai 1870.

Restaurant et Coniseries.

Le soussigné informe ses amis et le public, ainsi que les marchands de la campagne qu'il est prêt à recevoir leur commande à son établissement de confectionner la rue Notre-Dame. Il aura constamment en main un assortiment considérable et des plus variés de tout ce qui regarde cette ligne, en gros et en détail. Il y aura aussi à même établissement des chambres bien montées où les dames et messieurs qui désireront entreprendre des rafraichissements trouveront tout le confort désirable. EDMOND LARENCELLE. Les Trois-Rivières, 21 mai 1870.

A la Fabrique BUREAU.

VOUS trouverez des Corsats à 36 SOUS.—Crisolant depuis 1 CHELIN en montant.

Venez voir et vous serez satisfait. Trois-Rivières, 21 mars 1870.

Propriété Avantageuse

A VENDRE.

A FONDERIE si bien connue et encouragée, appartenant à M. Louis DUPUIS, dans la Cité des Trois-Rivières. L'acquéreur pourra garder en payant 8 par 100 d'intérêt.

Pour plus amples informations s'adresser aux Trois-Rivières à L. U. A. GENEST. Les Trois-Rivières, 26 mars 1870.—301